



Veynes, le 19 novembre 2021

Monsieur le Maire de Veynes

aux

**Conseillers Municipaux**

Mesdames les Conseillères Municipales,  
Messieurs les Conseillers Municipaux,

J'ai l'honneur de vous convier à la séance du Conseil Municipal le

**Jeudi 25 novembre 2021 à 18 heures**

Salle du Conseil Municipal

**en vue de l'examen de l'ordre du jour suivant :**

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 21 octobre 2021

**Commission Administration – Ressources Humaines – Économie - Communication**

- ✓ Convention attribution aide aux loyers : Chris'laine ;
- ✓ Modification du dispositif d'aide à l'installation des commerces ;
- ✓ Acquisition des parcelles site Saint-Marcellin ;
- ✓ Cession des parcelles cadastrées AL 102, 441 437 et 438 – Site Saint Marcellin ;
- ✓ Répartition des charges de fonctionnement des écoles.

**Commission Travaux - Voirie – Réseaux – Patrimoine – Urbanisme**

- ✓ Convention de mise à disposition de la fraise à neige entre la commune et l'EHPAD ;
- ✓ Marché de fourniture d'électricité pour les bâtiments communaux avec une puissance supérieure à 36 KVA ;
- ✓ Convention de servitude sur la parcelle AV 82 au profit de ENEDIS ;
- ✓ Dénomination de rue – Chemin Raymond Meysenq

**Commission Éducation – Enfance - Jeunesse**

- ✓ Charte Unicef

**Questions diverses**

Dans l'attente de cette rencontre recevez, cher(e) collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Christian GILARDEAU TRUFFINET  
Maire de Veynes

Le Maire  
Christian GILARDEAU-TRUFFINET